



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 16 JUIN 2025

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Olivier BARBARIN

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Etienne PERIN.

Assistant également sans voix délibérative : M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT.

BOURSE INITIATIVES JEUNES

(N°2025-217)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1111-4 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2025-68 du Conseil départemental en date du 24/03/2025 « Objectif jeunes 62 – Adaptation des mesures jeunesse citoyenne » ;

Vu la délibération n°2024-2 du Conseil départemental en date du 29/01/2024 « Objectif jeunes 62 : pour une génération des possibles » ;

Vu la délibération n°2023-277 du Conseil départemental en date du 19/06/2023 « Permettre aux jeunes de prendre leur place en tant que citoyens à part entière : nouvelle adaptation

des mesures jeunesse » ;

Vu la délibération n°2022-484 du Conseil départemental en date 21/11/2022 « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais - Pacte des réussites citoyennes » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Éducation, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 02/06/2025 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer 4 participations, pour un montant total de 3 450 €, au titre du dispositif « Bourse Initiatives Jeunes », aux bénéficiaires et conformément aux conditions repris au rapport et en annexes à la présente délibération.

Article 2 :

Les dépenses versées en application de l'article 1 de la présente délibération sont imputées sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C03-338D02	6568//93338	Mesures jeunesse	35 000,00	3 450,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 16 juin 2025

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

Date : 01/08/2024

Dossier n° 2025-001

PROJET	Titre : Réalisation d'un documentaire	Thématique : Patrimoine / Culture
	Structure accompagnatrice :	Ville :

PORTEUR DU PROJET	NOM	Prénom	Age	Situation scolaire ou professionnelle	Ville	Canton
	LEMAITRE	Maël		Etudiant		Douvrin
	DAVIGNY	Axel		Etudiant		Béthune

DESCRIPTIF DU PROJET	Les deux jeunes, passionnés d'histoire, souhaitent réaliser un film documentaire sur la confrérie des charitables de Béthune/Beuvry.
	Maël LEMAITRE est désigné porteur de la subvention.

BUDGET	DEPENSES	MONTANT	%	RECETTES	MONTANT	%
	Locations matériels	1500	42	Bourse Initiatives Jeune	1000	28
	Achats matériels	1450	40	Fonds Propres	1000	28
	Déplacements	300	8	Partenaires privés	1600	44
	Communication	350	10			
	TOTAL	3600€	100	TOTAL	3600€	100

PROPOSITION DE LA MISSION	Montant proposé : 1000€	Avis : Un projet qui permettra de garder une trace de cette confrérie. Il est question également de transmission de pair à pair.
------------------------------	-------------------------	--

Date :
08/04/2025

Dossier n°
2025-030

PROJET	Titre :	City Fest	Thématique :	Animation Locale
	Structure accompagnatrice :	Comité des Fêtes, AAE62	Ville :	

PORTEUR DU PROJET	NOM	Prénom	Age	Situation scolaire ou professionnelle	Ville	Canton
	DEGREMONT	Louis		Collégien		LUMBRES
	DECROIX	Laureen		Etudiante		LUMBRES
	MOBAILLY	Maxime		Etudiant		LUMBRES
	ROCHAS	Anaïs		Collégienne		LUMBRES
	HEMBERT	Thérence		Etudiant		LUMBRES

DESCRIPTIF DU PROJET	Les jeunes souhaitent organiser un évènement autour du City Stade pour lequel, ils ont mené une réflexion. Ils ont imaginé l'installation de stands (jeux anciens, jeux de kermesse...), des animations sportives (foot, volley, pétanque...), une ambiance musicale... Le but de cette action est de créer une fête PAR les jeunes POUR les jeunes du village et des alentours. A travers ce projet, les jeunes souhaitent promouvoir l'activité physique pour tous.
--	---

BUDGET	DEPENSES	MONTANT	%	RECETTES	MONTANT	%
	Locations	2360	74	Bourse Initiatives Jeune	700	22
	Achats	120	4	Fonds propres	350	11
	Sacem	70	21	Partenaires privés	2150	67
	Alimentation	430	13			
	Autres	220	7			
	TOTAL	3200	100	TOTAL	3200	100

PROPOSITION DE LA MISSION	Montant proposé : 700€	Avis : Le projet répond aux critères de la BIJ. Des jeunes motivés qui souhaitent proposer des animations pour les jeunes au cœur du village.
---	---	--

Date : 3/4/2025

Dossier n° 2025-031

PROJET	Titre : Les petits pinceaux pour tous	Thématique : Culture / Art
	Structure accompagnatrice :	Ville :

PORTEUR DU PROJET	NOM	Prénom	Age	Situation scolaire ou professionnelle	Ville	Canton
	GAILLARD	Loryne		Etudiante		Hénin 2
	DEBRIX	Marine		Etudiante		Hénin 2
	GOGUET	Aude		Etudiante		Hénin 2
	JACOTOT	Laurine		Salariée		Hénin 2

DESCRIPTIF DU PROJET	Proposer aux jeunes et aux moins jeunes des ateliers d'initiation et de découverte du dessin et de l'art plastique. Les jeunes se sont constitués en association en Septembre 2024. Elles ont effectuée des démarches auprès de la mairie d'Evin Malmaison afin d'obtenir le prêt d'une salle pour y développer leur projet.
-------------------------	---

BUDGET	DEPENSES	MONTANT	%	RECETTES	MONTANT	%
	Achats matériels	1200	60	Bourse Initiatives Jeune	1000	50
	Communication	250	12.5	Participation	200	10
	Assurance	150	7.5	Ville Evin Malmaison	500	25
	Autres	400	20	Fonds propres	300	15
	TOTAL	2000	100	TOTAL	2000	100

PROPOSITION DE LA MISSION	Montant proposé : 1000€	Avis : Ce projet répond aux critères de la BIJ. Cette dernière leur permettra de débuter leur activité.
------------------------------	-------------------------	--

Date :

10/04/2025

Dossier n°

2025-019

PROJET	Titre :	Randonnée Théâtralisée	Thématique :	Culture
	Structure accompagnatrice :	Atelier Théâtre	Ville :	

	NOM	Prénom	Age	Situation scolaire ou professionnelle	Ville	Canton
PORTEUR DU PROJET	CHARPENTIER	Manon		Etudiante		Lillers
	LEROY	Rowan		Lycéen		Aire sur la Lys

DESCRIPTIF DU PROJET	Proposer une marche / randonnée théâtralisée au coeur du village. Soutenu par l'association de théâtre, ce groupe de jeunes a imaginé un moyen de combiner culture et activité physique. Cette action sera également l'occasion de découvrir la richesse du patrimoine locale et de biodiversité, le 15 Juin 2025.
----------------------	---

	DEPENSES	MONTANT	%	RECETTES	MONTANT	%
BUDGET	Costumes, maquillages	450	3.21	Bourse Initiatives Jeune	750	5.30
	Communication	170	1.21	FDVA	1000	7.15
	Location Salle	200	1.43	Fonds propres	566	4.04
	Bénévolat	7760	55.4	Commune	700	5.00
	Autres	5406	38.6	Autres	10970	78.43
	TOTAL	13986	100	TOTAL	13986	100

PROPOSITION DE LA MISSION	Montant proposé :	750€	Avis : Projet qui répond aux critères de la BIJ. Action en ruralité. Les porteurs ont la volonté de faire venir de nombreux jeunes à leur action.
---------------------------	-------------------	------	---

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Mission Jeunesse et Citoyenneté

RAPPORT N°36

Territoire(s): Audomarois, Artois, Lens-Hénin

Canton(s): DOUVVIN, LUMBRES, HENIN-BEAUMONT-2, LENS

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 16 JUIN 2025

BOURSE INITIATIVES JEUNES

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de mandat « agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais » et plus particulièrement dans le cadre de l'ambition 6 – faire des politiques départementales des tremplins vers la citoyenneté du Pacte des réussites citoyennes.

Conformément à l'article L.1111-4 du Code général des collectivités territoriales, et dans le cadre de sa politique jeunesse, le Département a décidé d'encourager les initiatives et l'engagement des jeunes du Pas-de-Calais en proposant une Bourse Initiatives Jeunes (BIJ).

Pensé comme « un coup de pouce », le BIJ permet de développer l'esprit d'initiatives chez les jeunes âgés de 16 à 25 ans et de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets qui peuvent s'inscrire dans les domaines de la citoyenneté, de la solidarité, de la culture et du sport, etc.

Suite à la réunion du Conseil départemental du 24 mars 2025, le montant de la bourse est plafonné :

- à 1500 € pour les projets individuels ou collectifs,
- à 500€ par jeune pour les projets de mobilité internationale,
- à 500€ pour les projets portés par les associations étudiantes.

Un seul projet par an, par jeune et par association peut être financé. L'aide du Département ne peut excéder 50% du budget prévisionnel.

4 nouveaux dossiers ont été déposés et font l'objet d'une proposition de bourse pour un montant total de 3450 €.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant d'attribuer 4 participations, pour un montant de 3450 €, au titre du dispositif « Bourse Initiatives Jeunes », conformément aux conditions reprises au rapport et en annexe.

Les dépenses seraient imputées sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C03-338D02	6568/93338	Mesures jeunesse	35 000,00	35 000,00	3 450,00	31 550,00

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 02/06/2025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY